

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 4 AVRIL 2022

CONTRIBUTIONS STATUTAIRES

Participation au fonctionnement et subventions au titre des investissements courants annuels 2022 des syndicats mixtes de montagne

Participation aux dépenses de fonctionnement	
Opération P061O003 – Enveloppe P061E01 – Natana 1961 – 65 -6561 – 633 – Tranche de financement P061O003T01	
	Montant en €
Syndicat mixte d'aménagement du Lac Blanc	150 000
Syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster	150 700
Syndicat Mixte d'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon	248 900
Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace (SMIBA)	102 200
TOTAL	651 800
Subventions au titre des investissements courants annuels	
Opération P061O001 – Natana 1951 – 204 – 2041581 – 633 – Tranche de financement P061O001T06	
Syndicat mixte d'aménagement du Lac Blanc	20 000
Syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster	10 000
Syndicat Mixte d'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon	10 000
Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace (SMIBA)	15 000
TOTAL	55 000